

Droit de l'enfant/Atelier de renforcement de capacités des directeurs de prisons Meilleure prise en charge des mineurs en conflit avec la loi

F.B.E.M
Libreville/Gabon

LA question de la protection des droits de l'enfant est au centre d'un atelier ouvert, hier, à l'Ecole nationale de la magistrature, par le commandant en chef en second de la Sécurité pénitentiaire, le colonel Olivier Moulengui Mfondo. En présence du représentant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), Michel Ikamba. Et des personnels en charge du système national de protection des droits de l'enfant, venus des neuf provinces du pays : magistrats en charge du parquet pour mineurs, directeurs de prisons, coordonnateurs provinciaux des Affaires sociales, responsables religieux, etc.



Photo : F.B.E.M

Les officiels à l'ouverture de l'atelier, dont le représentant de l'Unicef (micro). A sa droite, le commandant en chef en second de la Sécurité pénitentiaire. Photo de droite : Un aperçu des participants.

Ces assises, - les premières du genre -, visent "la mise en réseau des systèmes provinciaux de protection de l'enfant en conflit avec la loi". Pour une approche meilleure et plus globale de cette question. L'on parle de mineur auteur, victime ou témoin d'une infraction.

D'entrée, le colonel Olivier Moulengui Mfondo a rappelé que ces assises sont la résultante d'un séminaire organisé, en décembre dernier, avec les directeurs de prisons et leurs greffiers comptables. Lequel séminaire avait révélé « une absence de communication entre



Photo : F.B.E.M

l'administration pénitentiaire, les magistrats, les organisations de la société civile et les communautés religieuses, pour la mise en œuvre d'une prise en charge adaptée des mineurs en conflit avec la loi.» Le présent atelier vient donc pour corriger cela, et améliorer les interventions

sur les enfants. Mieux, ces assises vont dans le sens, pour le Gabon, de renforcer un peu plus son cadre normatif sur la protection de l'enfant, en l'alignant sur les instruments internationaux.

Le représentant de l'Unicef a, pour sa part, indiqué que les conclusions desdits tra-

vaux seront le socle sur lequel l'Unicef et le Gabon bâtiront leur prochain programme de coopération sur la question du droit de l'enfant. Lequel programme va se signer "d'ici la fin de l'année", et s'étendra de 2018 à 2022.

« (...) L'Unicef, par ma voix, poursuivra son engagement à vos côtés pour que les bénéficiaires de vos services, les enfants et leurs familles, puissent jouir de tous leurs droits, sans discrimination aucune», a-t-il dit aux participants.

Cet atelier qui s'achève demain s'apparente, par ailleurs, à un recyclage pour plusieurs participants, comme l'ont indiqué certains d'entre eux. « Puisqu'il sera aussi question de se replonger dans les textes et les procédures en rapport avec notre travail en général », ont-ils argué.

Salon international du livre et des arts de Libreville (Silal) 2017 Début des activités à la maison Georges Rawiri

Anita J.TSOUMBA
Libreville/Gabon

PEINTURES, livres, atelier de lecture, exposition-vente et séance de dédicace. C'est dans cette ambiance que s'est ouverte, hier, à la Maison Georges-Rawiri de Libreville, la 4e édition du Salon international du livre et des arts de Libreville (Silal). Organisé par l'Association pour la promotion du livre et des arts (Apla) et les éditions Ntsame, en partenariat avec l'Institut français (IF) du Gabon, l'événement est placé sous le parrainage du ministère de l'Économie numérique, de la Communication, de la

Culture et des Arts. C'est d'ailleurs le chef de ce département, le ministre d'État Alain-Claude Bilie-By-Nze, qui a donné le coup d'envois des activités. « L'espace sans limite qui s'offre aux créateurs gabonais et africains sera l'occasion d'un dialogue interculturel que j'ose espérer fécond. Ce que nous emploierons à vérifier lors de la tenue de ce salon. Les œuvres de l'esprit qui seront exposées lors du Silal dessineront les contours de cette modernité que nous voulons digne et respectable, respectueuse du génie des peuples et ouverte à l'universel », a indiqué M. Bilie-By-Nze. Recommandant, par ailleurs : "faites du Salon qui s'ouvre, aujourd'hui, une vitrine de



Photo : AJT

Visite guidée des stands par les officiels.

notre pays à l'extérieur. C'est cela qui nous permettra de bâtir une nation forte

et prospère, moderne et dynamique.» Comme annoncé, auteurs,

éditeurs et artistes, d'ici et d'ailleurs, ont répondu présents à cette rencontre

culturelle annuelle. Occasion pour le ministre de la Culture de relever que « le Salon de Libreville fait désormais partie des manifestations culturelles entièrement ou partiellement prises en charge par le budget de l'État ».

Pour sa part, Sylvie Ntsame est revenue sur le choix du thème retenu pour cette édition du Silal. « Il ne s'agit, certes pas, d'un thème inédit, mais un moyen d'échange de biens culturels du sud vers le sud, voire du sud vers le nord.»

Il faut noter que si, pour la première journée, les visiteurs n'étaient pas au rendez-vous, les exposants espèrent, par contre, plus d'affluence les jours à venir. Ce Silal 2017 prend fin le 22 avril prochain.

Éducation/Examens de fin d'année/CEP session 2017

Les candidats abordent les épreuves pratiques et orales

AJT
Libreville/Gabon

LA grève des enseignants qui a paralysé le secteur de l'éducation depuis la rentrée des classes, en septembre dernier, n'aura pas eu raison du calendrier des examens de fin d'année au Gabon. Du moins en ce qui concerne le cycle primaire, conformément à la décision N° 000103/MENEC/CABM, fixant le début de l'examen du Certificat d'études primaires (CEP) au 17 avril 2017. En effet, depuis mardi dernier, arborant leurs tenues de sport, c'est munis d'une carte scolaire, une fiche

d'Éducation physique et sportive (EPS) dûment signée et cachetée par un médecin délégué par la direction générale des Œuvres scolaires, que les 5 797 candidats inscrits en 5e année dans les 15 écoles publiques de la circonscription secondaire de la commune-Est de Libreville, comme ceux des écoles privées, se présentent dans les sites retenus pour la première étape de l'examen du CEP 2017. Lycée Djoue Dabany, Martine Oulabou, école publique de la cité Mebiame, stade de Nzeng-Ayong, entre autres sites (sur les dix retenus) grouillaient de monde hier à l'heure des épreuves : EPS, oral, présentation des objets d'arts, récitation et chant.



Photo : AJT

L'épreuve de lancer de poids à l'école publique de la cité Mebiame.

« Les épreuves devaient effectivement commencer ce 17 avril, au regard du calendrier des examens. Mais, du fait que ce jour était férié, nous avons donc démarré le 18 avril », a expliqué le chef de la circonscription scolaire de la commune de Libreville-

Est, M. Mve Akue. Précisant, par ailleurs, que « les dix sites retenus de notre circonscription sont ouverts, depuis samedi, malgré le fait que beaucoup de gens ont pensé que nous ne travaillerions pas, que l'année serait déclarée blanche. Nous assurons que les

classes d'examens, pour ce qui est de nos établissements, fonctionnaient effectivement et nos enfants vont bel et bien passer le CEP.»

En sport, par exemple, les candidats passent les épreuves des sauts en hauteur et en longueur, ainsi que la course de vitesse, la présentation de l'objet d'art ou culinaire, en déclarant aux examinateurs le processus de la fabrication, le matériel utilisé, l'utilité, etc. La note obéit à une grille d'évaluation établie par l'inspecteur pédagogique.

Au nombre des inquiétudes relevées par les parents et certains responsables d'établissements, on note, entre autres, la fin des programmes de cours et l'aptitude des

enfants à aborder sereinement les épreuves. « Nous ne pouvons pas dire que les programmes sont à terme. Mais nous disons que nous allons progressivement vers la fin de ce qui a été programmé pour une année scolaire au niveau des classes de 5e année », a rassuré le chef de la circonscription.

Notons que les épreuves pratiques auront lieu jusqu'au 13 mai prochain. Les candidats absents seront enregistrés et passeront les épreuves le 12 mai. Seul le site de Nzeng-Ayong 1 accueillera ces derniers.

Quant à la deuxième phase de l'examen, concernant les épreuves écrites, elle se déroulera les 26 et 27 juin 2017.